

PV de la réunion du conseil municipal  
du 23 mai 2024 à 19h

L'an deux-mille-vingt-quatre le 23 mai à 19h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le vendredi 17 mai, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents** : Annabelle Auclerc, René Auclerc, Fabien Barillé,, Gislain Butin, Nicolas Crasnier, Marie-Isabelle Diaz, Rémy Fructus, Jonathan Gardet, Floriane Larue, Jean-Marc Nicolas et Elisabeth Perronnet.

**Absents excusés** : Franck Bouchacourt, Martial Labrosse, Noël Mercier.

**Absent** : Fabien Barillé

**Secrétaire de séance** : Rémy Fructus

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2024 :**

Le compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2024 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

**Approbation de l'ordre du jour :**

- *Travaux café de la Poste :*
  - *Choix de l'entreprise pour le lot n° 4 « Plâtrerie Peinture » suite à la cessation d'activité de l'entreprise retenue ;*
  - *Avancée des travaux ;*
- *Compte rendu suite à la rencontre de candidats pour la gérance du commerce ;*
- *Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents momentanément indisponibles ;*
- *Modification des statuts de la communauté de communes ;*
- *Élections européennes du 9 juin ;*
- *Point rentrée scolaire 2024 ;*
- *Point voirie communautaire ;*
- *Validation devis ;*
- *Comptes rendus divers ;*
- *Questions diverses.*

### 1. Travaux Café de la Poste

Le maire informe le conseil que suite à la cessation d'activité de l'entreprise CGL retenue pour le lot n°4 concernant les travaux de plâtrerie peinture du café de la poste, deux entreprises ont été sollicitées :

- Ets Lombard de Boyer
- Ets Villecourt du Coteau

Seule l'entreprise Villecourt a déposé une offre pour un montant de 73 853,95 € HT soit 88 624,74 € TTC car la seconde entreprise ne peut pas respecter le délai d'intervention qui doit se faire en juin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **APPROUVE** l'offre de l'entreprise VILLECOURT du Coteau pour le lot n°4 : Plâtrerie Peinture pour un montant de 73 853,95 € HT soit 88 624,74 € TTC.

Le maire présente également l'avenant n°1 concernant le lot n°2 : Charpente Couverture Zinguerie de la Sarl Charpentiers du Haut Beaujolais, suite à des travaux non effectués et aux travaux supplémentaires pour - 5 852,32 € HT soit -7 022,78 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **APPROUVE** l'avenant n°1 de l'entreprise des Charpentiers du Haut Beaujolais pour le lot n°2 : Charpente Couverture Zinguerie pour un montant total passant à 46 601,73 € HT soit 55 922,08 € TTC (acte d'engagement signé pour 52 454,05 € HT soit 62 944,46 € TTC)

Le maire fait un état d'avancement des travaux et informe les conseillers qu'une visite de chantier aura lieu le samedi 8 juin à 10h pour les administrés.

## 2. Compte rendu suite à la rencontre de candidats pour la gérance du commerce

Le maire informe le conseil des rencontres de candidats pour la gérance du commerce. L'un d'entre eux (un couple) est fortement intéressé.

Après discussion et présentation de leur projet, le conseil valide la candidature de JARLOT Cyrielle et CHIRAT-BOURDERONNET Éric.

Une nouvelle rencontre sera prévue prochainement.

## 3. Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents momentanément indisponibles

Le maire informe le conseil que Danielle Duperron va être absente à partir du 14 juin prochain pour raison médicale. Il y a donc lieu de prévoir son remplacement. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, ses heures de ménage à l'École du Haut et au gymnase seront effectuées par David Maury dans le cadre de son contrat actuel et la candidature de Lisa Chatton a été retenue pour effectuer les heures d'ATSEM en classe maternelle les après-midis pour un contrat de travail du 13/06/24 au 05/07/24 de 14h hebdomadaires. Pour le « grand ménage » d'été du 8 au 12 juillet, un autre agent contractuel serait nécessaire.

À l'École du Bas, les travaux de peinture et de menuiseries devant se faire en juillet août, le « grand ménage » sera donc reporté au moment de la pré-rentée.

Pour faire ces recrutements il faut prévoir une délibération pour autoriser le recrutement d'agents contractuels.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **AUTORISE** le maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles et à signer les contrats de travail correspondants et tous documents relatifs à ces recrutements.

## 4. Modification des statuts de la communauté de communes

Le maire fait un compte rendu sur la communauté de communes.

Il présente les statuts de la communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne qui ont été adoptés par délibération n°2024-065 du 14/05/2024 et qui retracent le siège social transféré à Baudemont, le nombre de sièges et les compétences exercées par la communauté de communes.

La validation de cette modification sera prise au prochain conseil.

#### **5. Élections européennes du 9 juin**

Présentation et organisation de la tenue du bureau de vote.

Pour 38 listes, il faut prévoir 2 tables de dépouillement.

Un mariage ayant lieu le samedi 8 juin, l'installation de la salle en bureau de vote se fera après 17h ce même jour.

#### **6. Point rentrée scolaire septembre 2024**

Élisabeth Perronnet fait un point sur les effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2024.

Il faut prévoir également le remplacement du poste d'agent d'entretien pour septembre (contrat de 6h45/semaine) avec le remplacement éventuel de Danielle Duperron. Des contacts ont été pris auprès d'entreprises de nettoyage afin de faire des devis.

#### **7. Point voirie communautaire**

Rémy Fructus fait un point sur la voirie communautaire. Des travaux de préparation seront faits sur le chemin du Foron et sur le chemin de la Place cette année.

#### **8. Validation devis**

Validation de devis de la Sarl Dubessy et Fils de Chauffailles pour le remplacement des menuiseries à l'École du Bas et la bibliothèque pour un montant de 8 516,10 € HT soit 10 219,32 € TTC

Les travaux de peinture de l'École du bas, par l'Ets Nelly Peinture devraient débiter aux vacances d'été, l'idéal serait que les fenêtres soient changées en amont.

#### **9. Comptes rendus divers**

Ghislain Butin fait un compte rendu d'une visite à Lons le Saunier de la commission « déchets » de la communauté de communes.

#### **10. Questions diverses**

Elisabeth Perronnet présente la manifestation « Fête du Vélo » qui aura lieu le samedi 8 juin à Chauffailles. Cette manifestation est organisée par la communauté de communes avec le soutien de la ville de Chauffailles, d'associations cyclistes et magasins spécialisés. Elle s'inscrit dans les actions menées pour la mobilité active afin d'encourager l'usage du vélo et de l'envisager comme une solution alternative à la voiture individuelle.

- Dates :
  - Prochain conseil : 27 juin à 19h
  - Portes ouvertes chantier : 8 juin à 10h
  - Repas avec les conseillers : Vendredi 5 juillet 2024

Séance levée à 21h30